

**Arabe LVA**  
**Banque ELVi**  
**Session 2025**

**1. Le sujet**

Ce sujet comportait les 5 documents suivants :

- Document 1 - اعتقال صناع المحتوى في تونس... قضية قانونية برواسب ثقافية - (Arrestation des créateurs de contenu en Tunisie, Une question juridique à connotation culturelle).
- Document 2 – صناعة المحتوى بين المسؤولية والتضليل (L'industrie du contenu. Entre responsabilité et désinformation)
- Document 3 – L'Arabie saoudite introduit le « permis d'influenceur » social
- Document 4 - كاريكاتير التفاهة (Dessin humoristique d'Imad Snoussi, Hespress, la futilité)
- Document 5 - مظاهرات مطالبة بتوسيع هامش حرية الإعلام والتعبير - (Manifestations pour une plus grande liberté d'information et d'expression, AFP)

Les candidats devaient répondre aux deux questions suivantes :

*Question 1*

بيّن التحديات التي تواجه صناع المحتوى في العالم العربي.

Décrivez les défis auxquels sont confrontés les créateurs de contenu dans le monde arabe.

*Question 2*

برأيك، هل يشكّل صناع المحتوى العرب خطراً على الصحافة التقليدية وعلى الرأي العام؟

استند إلى وثائق الملف وعلّل إجابتك بأمثلة إضافية.

Selon vous, les créateurs de contenu arabe représentent-ils une menace pour le journalisme traditionnel et l'opinion publique ?

Justifiez votre réponse par des exemples.

Le document 1 traitait de l'essor des créateurs de contenu en Tunisie, des réactions sociétales face à leur production, et des implications légales et morales de leur activité sur les réseaux sociaux. Les principaux thèmes du document étaient :

1. Popularité des créateurs de contenu en Tunisie : Un nombre croissant de Tunisiens suivent des créateurs de contenu qui ne sont pas des célébrités, artistes ou figures politiques, mais qui attirent des centaines de milliers de followers malgré des critiques sur la qualité de leur contenu et des accusations de violation des traditions sociales.
2. Réactions gouvernementales et débats publics : Le ministère tunisien de la justice a autorisé des mesures contre les contenus jugés contraires à la morale publique, déclenchant un débat entre ceux qui soutiennent ces sanctions et ceux qui les considèrent comme une atteinte à la liberté
3. Conflit entre modernité et traditions : La société tunisienne est décrite comme étant entre modernité et traditions arabes et islamiques, avec des tensions autour de l'exhibitionnisme en ligne et des valeurs morales.
4. Impact des lois punitives : Les lois punitives, souvent anciennes, sont utilisées pour dissuader les comportements numériques jugés inappropriés, ce qui soulève des critiques sur leur pertinence face aux évolutions technologiques.
5. Rôle des plateformes numériques : Les plateformes numériques gagnent en influence en Tunisie, notamment en raison de la disparition des sources traditionnelles de divertissement, et leur contenu est façonné par des algorithmes basés sur les préférences des utilisateurs.

Le document 2 traitait des défis et des responsabilités des créateurs de contenu numérique face à la désinformation et à l'absence de réglementation dans le paysage médiatique actuel. Le document soulevait les points suivants :

1. Concurrence entre les contenus numériques : La scène des médias numériques est marquée par une concurrence intense entre les contenus de valeur et les contenus insignifiants, ce qui entraîne une perte du récit de la vérité et une confusion pour les destinataires.
2. Impact des créateurs de contenu : Les créateurs de contenu numérique jouent un rôle double, pouvant sensibiliser et éduquer, mais aussi diffuser des fausses informations et des rumeurs en raison d'un manque de compétences en vérification.
3. Formation des créateurs de contenu : L'UNESCO, en collaboration avec le Knight Center for Journalism, a lancé un programme mondial de formation pour aider les créateurs de contenu à contrer la désinformation et les discours de haine.
4. Absence de réglementation juridique : Le contenu numérique souffre d'un vide juridique dans de nombreux pays, ce qui permet la diffusion de discours de haine et de programmes politiques sans responsabilité claire.

5. Besoin de législation internationale : Il est urgent de mettre en place une législation internationale équilibrée pour protéger la liberté d'expression tout en garantissant la responsabilité numérique et en utilisant l'intelligence artificielle pour détecter les contenus trompeurs.

## **2. Le barème**

Les critères d'évaluation ont été élaborés à partir de préconisations du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues).

Bien que les aspects formels soient essentiels dans la nouvelle épreuve, le caractère linguistique reste une priorité.

Question 1 : résumé analytique comparatif 30 % (40% contenu, 60% langue).

Question 2 : résumé argumenté 50% (40% contenu, 60% langue)

Thème : 20 % (grammaire, syntaxe, ponctuation / vocabulaire, registre, orthographe / restitution du sens, style, expression idiomatique).

## **3. Les attentes du jury**

Le jury tient compte de l'appréciation générale, l'étendue, la cohérence, la correction de la langue, la description et l'argumentation.

Le jury tient également compte de la forme, de la correction de l'écriture et de la clarté de la graphie.

## **4. Les remarques de corrections**

Cette année, le niveau général des candidats est en légère hausse par rapport à la session précédente. La moyenne est de 10,49 pour 303 copies avec un écart type de 3,60. Rappelons que la gestion du temps est primordiale pour la réussite de cette épreuve. Notons également que pour l'ensemble des questions, ce qui est notamment évalué c'est l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un texte cohérent et clairement articulé à l'aide de liens logiques et chronologiques simples et courants.

### **Résumé analytique :**

- Concernant le résumé analytique, comme son intitulé le stipule, il est demandé de dégager les idées essentielles et les croiser voire les compléter. Le terme analytique ne doit pas être omis au profit de la paraphrase et de l'alignement d'idées recopiées.
- Même si la formulation d'une problématique n'est pas nécessaire, il est difficile d'approcher la thématique de la création des contenus numériques loin des enjeux sociétaux et des principes de liberté de responsabilité morale et

légale. Les spécificités locales qu'elles soient culturelles ou politiques peuvent être abordées.

- Le résumé analytique est l'occasion de faire preuve d'une méthodologie solide et d'un raisonnement clair et bien planifié. La juxtaposition des idées sans croisement pour la simple énumération dans l'ordre des documents sont souvent pénalisés.
- Plusieurs candidats ont préféré montrer qu'ils avaient compris la situation en Tunisie sans prouver leur capacité d'analyser, thématiser ou dégager des thèses avec un fil conducteur.
- Rares sont les candidats qui ont réussi une compréhension adossée à une méthodologie de synthèse et de démonstration avec des exemples pertinents en faisant parfois appel à leur culture générale.

### **Essai argumenté :**

Encore une fois, la problématique paraissait très abordable et à la portée des candidats vu leur âge et leur immersion supposée dans le monde numérique. Plusieurs pistes pouvaient être proposées. Si plusieurs copies ont opté pour la facilité, la paraphrase et les généralités non contextualisées et sans relation avec les documents proposés, de rares candidats ont réussi à dégager des problématiques relatives aux défis modernes de l'industrie de l'information et des métiers relatifs à la presse et à la communication sans oublier de contextualiser dans le monde arabe.

Des éléments à rappeler, le candidat doit :

- Proposer une introduction : amorce, documents présentés, problématiques et plans annoncés.
- Proposer un plan cohérent.
- Cerner la problématique.
- Accéder au sens de chaque document.
- Bien résumer le document.
- Analyser les documents du dossier avec pertinence.
- Proposer des confrontations pertinentes entre les documents.
- Présenter une démonstration de qualité et des exemples pertinents.
- Prouver un recul par rapport aux documents. Sens critique.
- Être capable de formuler un avis personnel sur le sujet étudié.
- Présenter une conclusion qui synthétise la réflexion et justifie sa progression.
- Veiller sur le soin et cohérence de la présentation en paragraphes

Sans oublier la qualité de l'expression : syntaxe, grammaire, orthographe.

### **Thème :**

- Des problèmes de contextualisation et d'adaptation dans la langue cible(arabe) : Les eaux bleues cristallines.
- Calquer la longueur et la syntaxe de la phrase en français sur la phrase en arabe. Il n'y a pas d'obligation à avoir la même longueur et le même

enchaînement des liens logiques ou indicateurs de temps dont l'usage et l'emplacement diffèrent d'une langue à l'autre. La première phrase a été mal traduite par plusieurs candidats ainsi que des tournures comme (cependant/ avec l'essor/ autant de ...qu'ils le souhaitent, pour un montant de ....).

- Des traductions loin du contexte ou qui changent le sens (régulateurs/ annonceurs.).
- Fuite ou oubli de quelques phrases ou expressions, voire le dernier paragraphe.
- Gestion du temps.

### **Les candidats avaient à traduire l'extrait suivant :**

Avec l'essor des réseaux sociaux au cours de la dernière décennie, les créateurs de contenu et les influenceurs aux milliers d'adeptes sur Instagram, TikTok et d'autres plateformes ont éloigné le public des médias traditionnels, tels que la télévision, les journaux et les magazines pour les rapprocher de nouvelles sources d'information, encore mal réglementées.

Les annonceurs qui ont flairé le changement ont suivi cette tendance. Les eaux bleues cristallines caressant les plages de sable blanc des stations de luxe et les festins des meilleurs restaurants sont désormais monnaie courante sur les profils des influenceurs, les entreprises s'empressant de profiter d'un placement de produit plus «naturel».

Cependant, les régulateurs ont eu du mal à suivre cette mutation rapide, laissant le processus ouvert aux litiges juridiques, à l'exploitation et aux abus. C'est pourquoi l'Arabie saoudite a lancé un nouveau système de licence pour surveiller correctement l'industrie des influenceurs.

À partir de début octobre, chaque créateur de contenu saoudien et non saoudien du Royaume qui gagne des revenus par la publicité sur les réseaux sociaux devra d'abord demander un permis officiel à la Commission générale des médias audiovisuels (GCAM). Pour un montant de 15 000 riyals saoudiens (1 riyal = 0,26 euro), les créateurs de contenu recevront un permis d'une durée de trois ans, pendant lesquels ils pourront travailler avec autant d'entités privées qu'ils le souhaitent et promouvoir n'importe quel produit ou service , tant que cela ne viole pas les lois ou les valeurs du Royaume.

Voici une proposition de traduction :

مع ظهور وسائل التواصل الاجتماعي على مدار العقد الماضي، قام منشئو المحتوى والمؤثرون الذين لديهم الآلاف من المتابعين على إنستغرام وتيك توك وغيرها من المنصات بإبعاد الجمهور عن وسائل الإعلام التقليدية مثل التلفزيون والصحف والمجلات والاتجاه نحو مصادر معلومات جديدة غير منظمة حتى الآن .

وتبعهم المعلنون الذين استوعبوا هذا التغيير. وأصبحت المياه الزرقاء البلورية التي تداعب الشواطئ الرملية البيضاء في المنتجعات الفاخرة والولائم في أرقى المطاعم أمرًا شائعًا الآن على الملفات الشخصية للمؤثرين، حيث تسارع الشركات للاستفادة من وضع المزيد من المنتجات بشكل أكثر طبيعية

ومع ذلك، واجه المشرّعون صعوبة في مواكبة هذا التغيير السريع، مما جعل العملية مفتوحة على النزاعات القانونية والاستغلال وإساءة الاستخدام. لهذا السبب أطلقت المملكة العربية السعودية نظام ترخيص جديد لضبط صناعة المؤثرين بشكل صحيح .

اعتباراً من بداية شهر أكتوبر، سيتعين على كل صانع محتوى سعودي وغير سعودي في المملكة يكسب إيرادات من الإعلانات على الشبكات الاجتماعية أن يتقدم أولاً بطلب للحصول على ترخيص رسمي من الهيئة العامة للإعلام المرئي والمسموع .

ومقابل رسوم قدرها 15،000 ريال سعودي (1 ريال = 0.26 يورو)، سيحصل صانعو المحتوى على تصريح لمدة ثلاث سنوات، وخلال هذه الفترة سيكون بإمكانهم العمل مع عدد مفتوح من الجهات الخاصة التي يرغبون فيها والترويج لأي محتوى يرغبون فيه طالما أنه لا ينتهك قوانين أو قيم المملكة.

## **5. Les conseils aux futurs candidats**

1. Lire et relire le texte original jusqu'à la compréhension du sens profond et intégral.
2. Choisir la terminologie de manière à ce qu'elle soit la plus proche possible de la terminologie initiale sans affecter le génie ou la logique de la langue d'arrivée.
3. Bien présenter les copies. Faire des phrases courtes et claires. Compliquer l'expression la rend plus confuse.
4. Éviter de reprendre la consigne en début de commentaire ce qui équivaut à un remplissage de mots sans contenu et aller directement à l'essentiel.
5. Garder un peu de temps pour se relire et se corriger.
6. Il faut également éviter les expressions figées, qui ne correspondent généralement pas au registre de l'examen.
7. Répondre à toutes les questions et de n'en négliger aucune.
8. Donner des exemples pertinents en lien avec l'aire géographique pour argumenter la réponse. Il faut profiter du vocabulaire déjà présent dans les articles si on décide de l'utiliser, mais sans paraphraser le texte.
9. Porter une attention particulière à l'orthographe, à la grammaire et à la syntaxe.
10. Porter une attention au soin, les copies doivent être lisibles pour le correcteur.